



SECTION DES PYRENEES-ATLANTIQUES DDFIP DRDDI

CHSCT DU 25 SEPTEMBRE 2014

Le 25 septembre 2014 a eu lieu le troisième CHS de l'année. La séance a été présidée par Monsieur NESA.

En guise de propos liminaires, le Président a remercié Stéphane PAPE qui a assuré l'intérim du poste d'Assistant de prévention jusqu'à l'arrivée de François LONNÉ qui exerce désormais ces fonctions. *FO FINANCES 64 s'associe également à ces remerciements, Stéphane PAPE, agent de catégorie C expérimenté, ayant assuré cette fonction avec un professionnalisme incontestable. Nous souhaitons également la bienvenue à notre collègue François LONNÉ.*

Le Président du CHSCT a présenté, pour avis, le Procès Verbal de la réunion du 03 juillet 2014. Cette présentation a été l'occasion *pour vos représentants FO* de faire le point sur les problèmes rencontrés sur le Centre des Finances Publiques d'Oloron-Sainte-Marie, à savoir l'étanchéité des fenêtres et les insuffisances de chauffage constatées sur le site. Pour mémoire, il avait été acté lors du dernier CHSCT qu'une visite devait être organisée avec le Maire d'Oloron, Monsieur NESA (ou son représentant) et le service immobilier. Interrogé par vos représentants FO-DGFIP sur la réalisation de cette visite, le Président a répondu n'avoir pu l'organiser jusqu'à la fin septembre, à cause du devoir de réserve s'imposant à lui en cette période électorale correspondant aux élections sénatoriales 2014 qui avaient lieu le 28 septembre. Monsieur NESA nous a indiqué être à la recherche d'une date à laquelle cette visite conjointe pourra se faire au début du mois d'octobre.

Ce Procès Verbal a été approuvé par l'ensemble des représentants du personnel.

Il a ensuite été procédé à la présentation du bilan annuel 2013 sur la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail du CHS-CT des Pyrénées-Atlantiques, ainsi qu'à l'examen des accidents de travail de la DDFIP 64 et de la DRDDI de Bayonne.

Cette présentation des accidents du travail incluait plus particulièrement celle des collègues résidant à Orthez ou ses environs, qui ont été victimes de l'accident de train le 17 juillet 2014 au cours de leur trajet travail-domicile. Rappelons, comme le Directeur l'a fait, que parmi nos collègues concernés par cet accident, l'une d'entre eux a été et est encore touchée très durement. Nous lui adressons nos meilleurs voeux de rétablissement.

L'évocation de cet événement a été l'occasion de rappeler que ce type d'accident, survenu sur le trajet travail-domicile, constitue un accident du travail. Madame LUCAS, assistante sociale du secrétariat général, a rappelé qu'il incombe à l'employeur de faire le nécessaire pour qu'il soit pris en charge en tant que tel.

Les registres Santé et Sécurité au Travail de la DDFIP des Pyrénées-Atlantiques et de la DRDDI de Bayonne ont été examinés. A cette occasion, ***vos représentants FO ont évoqué un problème d'éclairage récurrent à l'accueil de la DDFIP*** ; lorsque les saisons les moins ensoleillées arrivent, une partie de l'accueil est plongée dans une semi-pénombre, ceci étant lié à la panne d'un éclairage plafonnier. L'assistant de prévention a évoqué la réalisation d'un devis pour la réparation de ce plafonnier défectueux, mais ce devis s'est avéré trop onéreux du fait notamment de la hauteur de plafond impliquant l'emploi d'une nacelle.

Monsieur NESA a déclaré vouloir mener cette année une réflexion sur la réfection de l'accueil de la DDFIP, s'inscrivant dans un contexte de réouverture quotidienne de la caisse. Il a suggéré qu'une solution transitoire soit trouvée pour l'éclairage de l'accueil de la DDFIP, ***solution que vos représentants FO se sont empressés d'appuyer, faisant valoir que l'acquisition d'un éclairage d'appoint du type de celui qui a été adopté à l'accueil de la Direction des Douanes ainsi que pour le bureau de son Directeur a donné à leurs bénéficiaires entière satisfaction !***

Suite à cette demande, Monsieur FERMANEL a indiqué que ce problème relevait de la compétence de la Division Budget Immobilier et Logistique de la DDFIP et qu'il n'avait pas encore été traité.

Ce sujet est donc à revoir et vos représentants FO veilleront à ce qu'une suite y soit donnée !

De même, vos représentants FO ont dénoncé la dégradation du système de surveillance à l'entrée principale de la DDFIP ; l'agent en charge de l'accueil ne dispose plus d'images lui permettant de visualiser les personnes à qui elle ouvre la porte d'accès à l'intégralité du bâtiment, faute d'écran de surveillance, le précédent tombé en panne n'ayant pas été remplacé ! L'ouverture de cette porte se fait donc désormais sur la seule intuition de l'agent d'accueil, ce qui est vraiment léger dans le contexte actuel qui implique une vigilance accrue ! Les représentants FO exigent donc le remplacement de l'écran de surveillance permettant un véritable filtrage des entrées dans les locaux de la DDFIP !

Une demande d'installation de douches (à l'usage notamment des personnes se rendant sur leur lieu de travail à vélo) a été faite sur le site de Vauban à Bayonne. Il s'avère qu'il n'y a pas d'obligation réglementaire pesant sur l'employeur d'effectuer ce type d'installation pour cet usage.

En dehors du registre Santé et Sécurité au Travail, le CHSCT a été informé de trois arrêts maladie au Restaurant Inter Administratif de Bayonne (sur une période de deux ans). Ces arrêts maladie, touchant pour la plupart des agents « Berkani », seraient liés à une chaleur excessive des locaux, surtout dans les cuisines. Ce sujet concerne plus l'action sociale que le CHSCT, et Monsieur NESA a décidé qu'une visite du médecin de prévention devait être organisée.

La présentation du registre Santé et Sécurité au Travail de la DRDDI n'a appelé aucune question.

Diverses demandes d'aménagement de poste ont été présentées et validées par le CHSCT :

- pour la DDFIP ; trois fauteuils adaptés dont un pour lequel un devis reste à produire impérativement avant le 15 octobre pour pouvoir être pris en compte sur 2014, un porte documents et un roller mouse
- pour la DRDDI ; une paire de chaussures adaptée à la pathologie d'un agent pour son service, des bouchons d'oreilles pour les séances de tir d'un autre agent.

Une présentation a ensuite été faite au CHSCT d'un retour sur l'expérimentation en cours de la démarche de prévention des Risques Psycho-Sociaux de la DRDDI de Bayonne. Il est à noter que, si une forte participation des agents sur l'expression sur leurs conditions de travail a été constatée au travers d'un questionnaire important, peu d'agents ont fait le déplacement pour la restitution qui leur a été faite de cette enquête. ***La démarche reposant sur des paramètres sur lesquels l'administration des Douanes peut agir en dehors des demandes liées aux effectifs (du propre aveu de celle-ci !), nous pourrions être fortement tentés de faire une corrélation avec le peu de motivation que les agents ont manifesté à assister à cette restitution !***

L'administration des Douanes organisera néanmoins une troisième rencontre avec les agents le 23 novembre 2014 ; des pistes d'amélioration des conditions de travail leur seront présentées et possibilité leur sera donnée de s'exprimer directement ou via le psychologue ou le médecin du travail.

A ce jour, les préoccupations remontées concernent essentiellement l'absence de visibilité au delà de cinq années, la pérennité des structures, ainsi que les relations interpersonnelles au sein de l'entité.

Les agents des Douanes semblent avoir du souci à se faire pour l'avenir de leurs structures sur BAYONNE. En effet, la gestion des marchandises saisies leur échappe pour être confiée au service contentieux de la Direction ! Il s'agit certes d'un retour à une organisation plus conforme à la réglementation, et cette nouvelle répartition d'emploi se fera, dicit le Directeur Régional des Douanes, sans suppressions d'emplois (*suppression d'un A sur le service perdant cette mission et création d'un B au contentieux, les agents de catégorie B qui cherchent des perspectives de carrière apprécieront !*) mais à terme, il est à redouter la suppression de la Recette Régionale de Bayonne pour un regroupement des services à BORDEAUX !

Monsieur NESA observe que, plus que le fait de savoir qu'un service va certainement fermer, c'est l'incertitude du devenir de la structure qui pèse sur le moral des agents ; *vos représentants FO ont vivement regretté d'être à l'origine d'un sentiment d'insécurité en se battant pour le maintien des structures lorsque l'Administration voudrait les fermer avec certitude !*

Le programme d'intervention du CHSCT pour l'année 2014 a ensuite fait l'objet d'une présentation :

Pour la DDFIP :

- Risques incendie, un organisme spécialisé doit intervenir d'ici la fin de l'année pour la DDFIP sur les sites de Pau Orléans et Vauban et pour la DRDDI sur les sites de Pau et de Bayonne afin d'établir un scénario d'évacuation. A l'issue de ces visites un rapport sera rédigé.
- Des audits à la conduite routière seront organisés pour un coût de 123,00 € les 3 heures.
- Le système de climatisation réversible (basculant en système chauffant en hiver) du SIE de Pau Nord ne fonctionnant plus, le CHSCT a accepté un cofinancement des travaux avec la DDFIP.
- Nuisances sonores ; deux casques téléphoniques ont été prêtés par le SIP de Bayonne au SIP de Biarritz pour équiper certains agents intervenant sur le Centre de Renseignement Téléphoné. Monsieur NESA a proposé de faire le point en 2015 sur les améliorations qui pourront avoir été constatées.

Pour la DRDDI :

- Vestiaires de la brigade de Cambo : le CHSCT interviendra pour l'aménagement des vestiaires déjà existants en vestiaires clairement séparés pour les hommes et les femmes.
- Le financement de vestes polaires imperméabilisées pour les visites de chais et de vignes a été approuvé. Les agents en charge des opérations commerciales ne sont en effet pas équipés par leur administration d'effets nécessaires au bon fonctionnement de leurs missions, contrairement aux agents en charge de la surveillance ! *Vos représentants FO ont dénoncé cette anomalie, et invité l'administration des Douanes à réfléchir à l'avenir au financement de l'équipement courant de l'ensemble de leurs agents, observant qu'il est bien pratique de se reposer sur le CHSCT pour ce faire mais que cet état de fait est anormal !*
- l'acquisition de 43 trousse de secours sera financée dans la limite des crédits restants et déduction faite des frais de secrétariat du CHSCT pour 2014 ; ce qui n'aura pas pu être financé sur 2014 pourra l'être en 2015.

Questions diverses :

Vos représentants FO ont tout d'abord dénoncé l'existence d'un bureau au sein de la DDFIP, situé au premier étage, dans lequel il est impossible de travailler si la fenêtre et la porte ne sont pas ouvertes régulièrement, pour la bonne et simple raison qu'une forte odeur de canalisations s'y répand ! Cette situation ne saurait perdurer et vos représentants ont demandé qu'une solution y soit apportée car il n'est pas admissible que des agents soient obligés de travailler dans un environnement ainsi dégradé !

Enfin, vos représentants FO sont intervenus sur la situation des Trésoreries de Tardets, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais et Ustaritz. Ces postes, qui ont perdu des agents suite à des mouvements de mutation, se retrouvent comme d'autres avant eux dans la situation hélas de plus en plus répandue dans le réseau de devoir faire face à des tâches toujours aussi nombreuses et changeantes avec de moins en moins de personnel ! Le moral des agents et des chefs de poste s'en trouve particulièrement atteint, et la démotivation gagne du terrain !

Monsieur NESA a répondu à cette intervention en indiquant que l'ERD (équipe de renfort départementale) sera mise à disposition de ces Trésoreries, mais qu'il se trouve démuné face à l'absence d'arrivées sur ces postes pourtant ouverts aux mouvements de mutation.

Vos représentants FO ont proposé que ces Trésoreries soient retenues dans le cadre du mouvement spécifique sur postes pour résoudre ce problème. Le président du CHS a reconnu approuver cette solution et y avoir pensé, mais a annoncé au CHSCT qu'il ne ferait de demande que pour un poste à la fois, de manière à ne pas s'exposer à un refus de la DGFIP !

Vos représentants à ce CHSCT

Jean-Philippe ALTHAPE (DDFIP Pau, 05 59 82 24 64)

Emmanuel JALLAN (Douanes Pau)

Sonia PUCHEUX (Douanes Pau)

